172137 - Le statut de la prière faite quand survient une eclipse due à l'entrée de la lune dans une zone comparable à l'ombre.

question

Est il permis de célébrer la prière faite lors d'une eclipse à la survenue d'un semi eclipse? Il s'agit d'une écliplse astronomique qui n'est pas perceptible à l'oeil nu. Faut il attendre de constater une eclipse partielle ou totale? Cela est arrivé hier à 15h06 et certaines personnes ont prié à l'avènement de la semi eclipse et avant l'éclipse partielle?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

La prière faite lors d'une eclipse n'est recommandée que quand une eclipse solaire ou lunaire est constatée en vertu de la parole du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui): Certes, le soleil et la lune ne s'eclipsent pas pour la mort de quelqu'un. Quand vous le constatez , priez et invoquez (Allah) jusqu'à sa disparition. (Rapporté par al-Bokhari,982 et par Mouslim, 1522).

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé en ces termes: Comment juger une situation marquée par la présence de nuages cachant le soleil dans un contexte où les journaux avaient déjà annoncé qu'il y aurait, avec la permission d'Allah Très haut, une éclipse à telle ou telle heure? Faut il célébrer la prière prévue en cas d'eclipse, même si le phénomène n'est pas encore constaté? Voici sa réponse: « Il n'est pas permis de prier en se fondant sur ce qui est dit dans les journaux ou sur la base de prévisions des astronomes quand le temps est nuageux et que l'eclipse n'est pas constaté.

En effet, le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a fait dépendre le jugement de la vision en disant: Quand vous le voyez, adonnez vous vite à la prière. Il est possible qu'Allah cache l'exlipse à des gens contrairement à d'autes pour une raison qui Lui est propre.» Extrait de

Madjmou' al-Fatawa (16/309). Il ajoute encore: «La déclaration (anticipée) de l'eclipse pose un autre problème. On fait une telle déclaration puis on ne constate qu'une éclipse partielle à peine visible. Certainsse précipitentalors à faire la prière, comme c'était le cas ill y un an ou deux. Par la suite l'eclipse n'a pas été constatée clairement. Si on la déclare (par anticipation) et qu'il ne se concrétise pas clairement, on ne célèbre pas ladite prière car le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: Quand vous le voyez, priez. L'eclipse signifie parfois, chez les antronomes, la présnece de l'ombre qui affaiblit la lumière sans l'empêcher d'apparaître.» Extrait de Liquaa al-bab al-maftouh (16/31).

Allah le sait mieux.